



Organisation d'un concours au sein d'une association

Par **jm2g**, le **07/01/2008** à **10:13**

Je souhaiterais créer une association pour financer des actions de bienfaisances en France. Pour devenir membre il y aurait une cotisation de 20 Euros, cette cotisation financerait :

- les actions de bienfaisances à la petite enfance
- un concours qui permettrait aux membres de gagner des lots (concours basé sur les connaissances)

J'ai plusieurs questions :

- Est-ce qu'une association peut organiser un concours réservé uniquement à ses membres ? (on peut considérer que la participation au concours est payante)
- Peut-on organiser un concours uniquement par Internet ?
- Est-ce que la valeur des lots est limitée ?
- Est-ce que je peux être rémunéré par l'association ?

Merci par avance de vos réponses

Très cordialement

Jean Marie DEGRYSE